COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 8 septembre 2020 A **19 heures** à la salle des fêtes de Schirrhoffen

sous la présidence de Madame la Maire : Christine HEITZ

MEMBRES ELUS 15 MEMBRES EN FONCTION : 15 MEMBRES PRESENTS 13 MEMBRES EXCUSES 2 • 2 Pouvoir(s)

Membres présents :

Adjoint(e)s: Mme Gaby ZILLIOX, M. Lionel DOLT,

Conseillers Municipaux:

M. Steve AUGUSTIN Mme Perrine DELVART Mme Monique FURST M. Daniel GENTNER

Mme Huguette HAASSER

M. Jacky HEINTZ

M. Claude LUDMANN

M. Guillaume MATHEIS

Mme Florentine SCHNEIDER

M. Jérôme STARCK

Absent(s) excusé(s) donnant pouvoir :

- M. Frédéric **BEMMANN**, pouvoir à M. Lionel **DOLT**
- M. Steve **ZIMMER**, pouvoir à Mme Christine **HEITZ**

La convocation pour la séance a été transmise le 1er septembre 2020 séparément à tous les membres du Conseil Municipal.

Madame la Maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et les remercie de leur présence.

POINT N° 1: NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule "Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. »

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Entendu les explications du Maire,

Mme Monique **FURST** est nommée à l'unanimité des membres présents : secrétaire de séance

POINT N° 2 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020.

Aucune observation n'étant enregistrée, ce compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

POINT N° 3 : LOGEMENT 11, rue du Château : DEMANDE DE SUBVENTION

Contrat départemental de développement territorial et humain Aide au titre du fonds de solidarité communale

La France vient de traverser une crise sanitaire sans précédent liée à la COVID-19 et l'Alsace a été particulièrement touchée.

Au sortir de la crise sanitaire, c'est la brutalité d'une crise économique qui menace notre région.

Le 22 juin 2020, l'assemblée départementale du conseil départemental a voté un plan de relance inédit en consacrant près de 200 M€ pour apporter un soutien aux associations et à l'économie locale.

La commune a budgétisé en 2020 la rénovation et l'isolation de la toiture du bâtiment communal situé 11, rue du Château, (ancienne école juive, transformée en logements).

Madame la maire informe le conseil municipal qu'une subvention au titre du fonds de solidarité communale est susceptible d'être accordée par le conseil départemental dans le cadre du contrat départemental de développement territorial et humain.

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité de solliciter l'attribution de cette subvention sur la base du taux modulé qui s'élève à 34 % pour la commune.

Montant des travaux29 690.80 € HT,	32 659.88 € TTC
Déduction FCTVA	<u>5 357.53 €</u>

357.53 € 27 302.35 €

Vu le plan financier joint en annexe,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal, A l'unanimité des membres présents

SOLLICITE la participation du conseil départemental à hauteur du taux modulé qui s'élève à 34 %, soit **9 282.80 €.**

POINT N° 4: SALLE DES FETES: DEMANDE DE SUBVENTION

Contrat départemental de développement territorial et humain Aide au titre du fonds de solidarité communale

La France vient de traverser une crise sanitaire sans précédent liée à la COVID-19 et l'Alsace a été particulièrement touchée.

Au sortir de la crise sanitaire, c'est la brutalité d'une crise économique qui menace notre région.

Le 22 juin 2020, l'assemblée départementale du conseil départemental a voté un plan de relance inédit en consacrant près de 200 M€ pour apporter un soutien aux associations et à l'économie locale.

La commune a budgétisé en 2020 le remplacement des gouttières et le ravalement des façades de la salle des fêtes située au 7, rue Principale.

Madame la maire informe le conseil municipal qu'une subvention au titre du fonds de solidarité communale est susceptible d'être accordée par le conseil départemental dans le cadre du contrat départemental de développement territorial et humain.

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité de solliciter l'attribution de cette subvention sur la base du taux modulé qui s'élève à 34 % pour la commune.

Montant des travaux......36 778.86 € HT, 44 134.63 € TTC Déduction FCTVA 7 239.84 € 36 894.79 €

Vu le plan financier joint en annexe,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal, A l'unanimité des membres présents

SOLLICITE la participation du conseil départemental à hauteur du taux modulé qui s'élève à 34 %, soit **12 544.23 €.**

POINT N° 5: DECISION MODIFICATIVE N° 1: BUDGET PRINCIPAL

En section d'investissement dépenses, afin d'abonder le chapitre 20 qui a subi un dépassement global dû à une sous-évaluation des dépenses, il est nécessaire d'effectuer un virement interne de chapitre à chapitre.

Chapitre	Article	Libellé	FONCTIONNEMENT DEPENSES	
			En +	En -
20	2051	Concessions et droits similaires	100	
020		Dépenses imprévues		100

Le conseil municipal, après les explications fournies par la Maire

à l'unanimité des membres présents,

Approuve la décision modificative n° 1 du budget principal.

POINTS INFORMATIONS

Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Le rapport a été transmis par mail aux conseillers municipaux, il est accessible en version numérique sur le site de l'agence de l'eau : www.eau-rhin-meuse.fr. Il informe notamment sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Compte-rendu de la commission intercommunale du 21.7.2020

Madame la Maire, donne lecture du compte-rendu de la dernière commission intercommunale Schirrhein/Schirrhoffen. (voir pièce jointe) La prochaine réunion devrait se tenir le 5 octobre 2020.

Compte-rendu des commissions ayant siégé

Commission périscolaire C.A.H (communauté d'agglomération de Haguenau)

La commission s'est réunie le 26.8.2020 Lionel DOLT qui a assisté à la réunion donne quelques informations.

La construction du projet de périscolaire de Schirrhein/Schirrhoffen a été modifiée suite à une demande croissante des parents souhaitant disposer d'une place pour leur enfant. Le nombre d'enfant pouvant être accueilli passe de 50 à 70 places.

Actuellement le nombre de places disponibles sur le territoire de la C.A.H. se monte à 2 663. Depuis 2017, la possibilité d'accueil a augmenté de 792 places.

Conseil communautaire de la C.A.H. du 11.7.2020

L'ordre du jour du conseil communautaire de la C.A.H. a été consacré entre autre à l'élection du Président et des vice-présidents.

M. Claude STURNI a été élu Président de la communauté d'agglomération de Haguenau par 75 voix pour et 2 bulletins blancs.

Les vice-présidents sont au nombre de 15. Chacun dispose d'un domaine de compétences.

Gestion de la rentrée scolaire

La rentrée dans les écoles s'est faite avec un dispositif de protocole sanitaire allégé. Suite aux nombreuses demandes émanant des instituteurs, le gouvernement a simplifié le protocole.

Il est néanmoins précisé que tous les professeurs des écoles et toutes les A.T.S.E.M devront porter un masque, ainsi que les enfants à partir de 11 ans.

78 enfants sont accueillis en école maternelle.

147 enfants sont accueillis en école élémentaire.

Mme la maire précise que 7 demandes de dérogation scolaire ont été transmises en mairie.

Une nouvelle enseignante, Mme Stéphanie KOCHER a pris ses fonctions en classes de CM1 et CM2.

Plan canicule

Le dispositif Orange du plan canicule a été activé le 8 août dernier. Les températures ont atteint 36 degrés en journée. La nuit elles ne sont pas descendues en dessous de 20 degrés.

Une visite à domicile des personnes vulnérables a été organisée par l'équipe du CCAS. Les habitants ont apprécié la visite et remercié les élus pour le brumisateur et les nombreux conseils énoncés dans un flyer.

Déclarations d'intention d'aliéner

Vu le transfert du droit de préemption urbain à la Communauté d'Agglomération de Haguenau,

Le conseil municipal **prend acte**, de la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

• Renonciation au droit de préemption d'un bien cadastré 34, rue principale section AD n° 22 d'une contenance de 1 155 m².

POINTS DIVERS

 À compter du 1er septembre 2020, la trésorerie de Bischwiller deviendra une trésorerie spécialisée dans la gestion du secteur hospitalier. Dans ce cadre, la gestion budgétaire et comptable des communes de Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen sur Moder, Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen, ainsi que celle de leurs créances (ex : paiement par CB ou demandes d'échéanciers des factures de cantines, d'eau, d'ordures ménagères...) sont transférées à la Trésorerie de Haguenau Municipale.

- La proposition d'organiser une action intercommunale de nettoyage et d'entretien du cimetière est validée. Les élus des communes de Schirrhein/Schirrhoffen se donnent rendez-vous le 17 octobre 2020 à 9h.
- Madame la maire informe le conseil municipal de l'absence pour congé maladie de Angélique MOREL depuis le 11.8.2020. La C.A.H. au travers d'une convention cadre de mise à disposition de personnel pourra mettre à disposition un agent à raison de 7heures/semaine.
- M. Jacky HEINTZ prend la parole pour évoquer le marché de Noël programmé au mois de novembre. Afin que celui-ci puisse se tenir, une déclaration va être effectuée auprès de la Sous-Préfecture de Haguenau.

Agenda:

22.9.2020 à 18h30 : commission communication

25.9.2020 à 9h00 : CISPD (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de

la délinguance)

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire clôt la séance à 20 heures 30.

AUGUSTIN Steve	GENTNER Daniel	MATHEIS Guillaume
BEMMANN Frédéric pouvoir	HAASSER Huguette	SCHNEIDER Florentine
DELVART Perrine	HEINTZ Jacky	STARCK Jérôme
DOLT Lionel	HEITZ Christine	ZILLIOX Gaby
FURST Monique	LUDMANN Claude	ZIMMER Steve pouvoir

PJ:

Compte-rendu commission intercommunale du 21.7.2020 Plan financier travaux à la salle des fêtes Plan financier travaux logement 11, rue du Château